

Montpellier
Le 20 octobre 2022
17:45 CEST



DEINOVE - Adoption de l'ensemble des résolutions de son Assemblée Générale Extraordinaire du 17 octobre 2022

DEINOVE (Euronext Growth Paris : ALDEI), société de biotechnologie française pionnière dans l'exploration et l'exploitation de la biodiversité bactérienne pour relever le défi urgent et planétaire de la résistance aux antimicrobiens, informe ses actionnaires que l'Assemblée générale extraordinaire réunie le 17 octobre 2022 a suivi les recommandations du Conseil d'administration en adoptant l'intégralité des résolutions auxquelles il était favorable, soit 10 des 11 résolutions présentées.

Les actionnaires présents, ayant voté par correspondance ou ayant donné procuration ont représenté ensemble 2.657.573 actions ayant droit de vote sur les 69.708.449 actions composant le capital social et ayant le droit de vote, soit 3,81%.

Compte tenu de la désignation, en qualité de mandataire ad hoc, de Maître Vincent AUSSEL, par ordonnance du Président du Tribunal de Commerce de Montpellier du 27 septembre 2022, avec pour mission de représenter les actionnaires défaillants, les droits attachés aux 67.050.876 actions des actionnaires ainsi représentés ont été exercés par le mandataire ad hoc de sorte que le quorum atteint s'est élevé à 100% des 69.708.449 actions ayant droit de vote. L'Assemblée Générale a, en conséquence, pu valablement délibérer sur les résolutions à titre extraordinaire figurant dans l'avis de réunion publié dans le Bulletin des Annonces Légales Obligatoires n° 109 du 12 septembre 2022.

Les droits de vote attachés aux actions des actionnaires défaillants représentés par le mandataire ad hoc ont été exercés à raison de deux tiers de votes positifs et d'un tiers de votes négatifs, conformément aux termes de la mission confiée par l'ordonnance du Président du Tribunal de Commerce de Montpellier du 27 septembre 2022.

Tous les documents relatifs à cette Assemblée générale, dont les résultats du scrutin sont disponibles sur le site Internet de la Société : <http://www.deinove.com/fr/investisseurs/centre-documentation/assemblees-generales/assemblee-generale-extraordinaire-17-octobre-2022>

Montpellier
Le 20 octobre 2022
17:45 CEST



À PROPOS DE DEINOVE

DEINOVE est une société de biotechnologie française pionnière dans l'exploitation d'un domaine du vivant à 99,9% inexploré : la « matière noire microbienne ». En révélant le potentiel métabolique de bactéries rares ou considérées jusqu'à présent comme incultivables, elle s'attaque à un défi sanitaire et économique d'échelle planétaire : la résistance aux antimicrobiens.

Les nouvelles molécules identifiées et développées par DEINOVE ciblent ainsi les super-pathogènes (microbes devenus résistants à un ou plusieurs antimicrobiens) à l'origine de maladies infectieuses potentiellement mortelles qui se répandent désormais à grande vitesse.

Cette approche de rupture a donné naissance à l'une des toutes premières plateformes de micro-biotechnologie spécialisée au monde et une collection unique de près de 10 000 souches rares et de milliers d'extraits bactériens. Aujourd'hui, DEINOVE conduit plusieurs programmes de développement dont l'essai clinique de Phase II de son premier candidat antibiotique dans les formes sévères d'infections à *Clostridioïdes difficile*, l'une des premières urgences mondiales.

Basée au cœur du parc Euromédecine de Montpellier, DEINOVE est cotée sur EURONEXT GROWTH® (ALDEI – code ISIN FR0010879056) depuis 2010. La Société compte une équipe d'environ 45 personnes et s'appuie sur un réseau de partenaires académiques, technologiques, industriels et institutionnels de rang mondial.

CONTACTS

Investisseurs

Mario Alcaraz
Directeur Administratif et Financier
+33 (0)4 48 19 01 00

ir@deinove.com

Médias

ATCG Partners – Delphine LENS
+33 (0)9 81 87 46 72 / +33 (0)6 11 07 14 08

communication@deinove.com

Visitez www.deinove.com

